

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 OCTOBRE 2019

DELIBERATION N°2019.00430

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE - REMUNERATION DES VACATAIRES

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 11 octobre 2019

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de présents : 48

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 49

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Gilles PERACHE, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Joseph SOTTON, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Enzo VIVIANI

Pouvoirs :

M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Marc FAURE, M. Luc FRANCOIS, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Daniel JACQUEMET, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, M. Yves MORAND, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Alain VERCHERAND, M. Georges ZIEGLER

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT



DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 OCTOBRE 2019

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE - REMUNERATION DES VACATAIRES

Saint-Etienne Métropole est engagée dans le projet d'extension du label Ville d'art et d'histoire de la Ville de Saint-Etienne en Pays d'art et d'histoire (PAH) à l'échelle de ses 53 communes.

La labellisation décernée par le ministère de la Culture impose la rédaction d'un dossier préparatoire, la réalisation de l'inventaire patrimonial et la mise en œuvre d'actions de préfiguration du futur PAH.

Dans ce contexte, Saint-Etienne Métropole fera appel aux services de vacataires pour des missions d'accueil, d'inventaire, de conférence et de médiation.

Les vacataires seront engagés pour exécuter un acte déterminé et leur rémunération sera attachée à ce dernier.

La grille de vacation a pour but de simplifier, fixer ainsi que rationaliser les modalités de calcul de rémunération de l'ensemble des vacataires de la mission de préfiguration du PAH et de prendre une mesure d'équité pour la majoration du travail le dimanche, jour férié et en soirée. Elle s'adapte, en outre, à l'ensemble des tâches et activités existant dans le cadre de la mission.

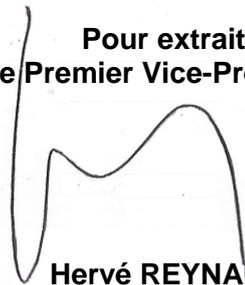
Type de vacation	Coût horaire chargé	Coût horaire hors charges
Agent d'accueil	16,16 €	11,34 €
Conférencier de grande notoriété (universitaire...)	114,02 €	80 €
Autre conférencier intervenant	71,26 €	50 €
Médiateur heure de préparation	14,86 €	10,43 €
Médiateur visite guidée	29,72 €	20,85 €
Médiateur visite le dimanche, jour férié et après 18h	39,82 €	27,94 €
Intervenant extérieur	27,79 €	19,50 €
Mission d'inventaire	19,76 €	15,85 €

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la grille tarifaire relative à la rémunération des vacataires dans le cadre de la mission de préfiguration du Pays d'art et d'histoire.**
- **la dépense correspondante sera imputée sur la destination PAYS du budget Tourisme des exercices 2019 et à venir.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le Premier Vice-Président,**

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'H' followed by a smaller 'R' and 'EYNAUD'.

Hervé REYNAUD